

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2023

GARANTIR L'ACCÈS SÛR ET TRANQUILLE À LA NATURE POUR TOUS LES FRANÇAIS
- (N° 886)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 61

présenté par
M. Gonzalez

TITRE

À la fin du titre, substituer aux mots :

« garantir l'accès sûr et tranquille à la nature pour tous les Français »,

les mots :

« interdire la chasse le dimanche ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de loi a un titre trompeur. Elle ne vise qu'à supprimer la chasse le dimanche.

Par conséquent il convient d'effectuer une modification du titre dans un soucis de clarté et de transparence vis à vis de la représentation nationale et des français qui suivront les débats.

Le titre passe donc de "visant à garantir l'accès sûr et tranquille à la nature pour tous les Français" à "visant à interdire la chasse le dimanche".